Note d'info MHE nouveau sérotype – 17/11/2026
GDS France et GDS19

L'Espagne a notifié jeudi 5 novembre trois foyers de MHE sérotype 7. C'est la première détection de ce sérotype en Europe. Il a déjà été identifié au Moyen-Orient, en Asie de l'Est et en Océanie. Pour rappel, le virus de la MHE qui a circulé en France et en Espagne en 2024 est le sérotype 8. Aucun vaccin n'existe actuellement contre ce sérotype 7 de la MHE et il n'y a pas de protection immunitaire croisée entre le sérotype 7 et le sérotype 8.

A ce jour, les provinces de Huelva, Séville, Cordoue, Jaén, Cadix, Malaga, Grenade, Cáceres, Mérida, Tolède, Ciudad Real et Ávila sont en zone réglementée.



Par conséquent, nous vous informons que les conditions relatives aux mouvements dans le cadre de la MHE ont été mises à jour sur le site internet du MAASA, y compris les conditions dérogatoires notifiées par la France (instructions techniques IT 2026-641). Nous attirons votre attention sur le fait que les conditions dérogatoires MHE notifiées ne concernent que le sérotype 8 de la MHE, historiquement présent en France et en Espagne notamment.

Concernant le sérotype 7 (et tous les autres sérotypes hormis le 8), pour pouvoir être introduits en France, les bovins doivent répondre aux exigences générales du règlement 2020/688, à savoir : être valablement vaccinés ou provenir d'une zone saisonnièrement indemne ou d'un établissement vector-proof. Aucune de ces 3 conditions ne peut actuellement être satisfaite par l'Espagne. Ainsi, ces mouvements sont, à ce jour, impossibles (Précision GDS France : depuis les zones espagnoles réglementées pour la MHE-7 indiquées dans la carte).

Par ailleurs, le ministère a publié les cartes mensuelles des zonages MHE françaises jusqu'en mai 2027 et a mis à jour le fichier Excel recensant les communes en zones réglementées. Ce fichier est dorénavant plus complet car il comporte des colonnes précisant la fin du zonage et la fin des exigences MHE commune par commune. Vous les trouverez au lien suivant : Maladie hémorragique épizootique (MHE) : situation en France, mesures de gestion et stratégie vaccinale | Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire